



RÈGLEMENT

Elle créa 2014

voxy  ELLES

Donnons de la voix à vos projets !

ARTICLE 1 : OBJET ET CATÉGORIES DES PRIX ELLECRÉA

Ce Prix s'adresse aux femmes créatrices ou repreneuses d'entreprises et aux femmes et aux hommes ayant une politique de mixité au sein de leur entreprise dans le Loiret.

POURQUOI Y PARTICIPER ?

- Pour valoriser votre entreprise
- Pour une meilleure reconnaissance et communication de votre société
- Pour bénéficier d'un réseau
- Pour témoigner

TROIS CATÉGORIES

Prix création et reprise : sont primables les créations et reprises d'entreprises du Loiret effectives intervenues entre 1 et 5 ans.

Prix innovation : sont primables les entreprises du Loiret oeuvrant dans le domaine de l'innovation.

Prix management mixité/égalité : sont primables les entreprises du Loiret ayant une démarche faisant la part belle à l'égalité femmes/hommes.

ARTICLE 2 : CANDIDATURES

Prix création / reprise et prix innovation :

Le Prix est ouvert :

- Créatrices d'une entreprise à titre individuel, exerçant son activité dans le Loiret.
- Créatrices ou repreneuses d'une société commerciale (SARL, SA, SAS) dans laquelle la candidate doit être majoritaire ou égalitaire dans la détention du capital social et détenir la fonction de gérante ou de mandataire social ou de Présidente, exerçant son activité dans le Loiret.

Prix mixité / égalité :

Le Prix est ouvert aux managers (homme ou femme) dont l'entreprise exerce son activité dans le Loiret

Les membres de Voy'elles peuvent y participer à l'exception des membres de la commission prix.

ARTICLE 3 : RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont exclusivement à retirer par téléchargement sur le blog : <http://www.asso-voyelles.fr>

Les dossiers dûment complétés sont à retourner, avant le mardi 11 mars midi, par courrier, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Voy'elles – Centre d'Innovation
16 rue Léonard de Vinci – 45074 Orléans cedex 2
OU par mail à : voyelles@tech-orleans.fr

Les dossiers comprendront les renseignements indiqués dans le dossier de candidature ainsi que le présent règlement paraphé et signé par le porteur du projet.

Aucun dossier reçu après cette date de réception impérative ne sera retenu.

ARTICLE 4 : COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé de membres de Voy'elles et du RCOL (Réseau Création Orléans Loiret). Il est souverain et n'est donc pas tenu de justifier ses décisions qui sont sans appel. Les membres du Jury s'engagent à la confidentialité et sont tenus au secret. Seule la fiche de synthèse pourra être publique.

ARTICLE 5 : PRINCIPAUX CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE PRIX

Les critères retenus pour la notation des dossiers sont notamment :

Pour la catégorie Création/Reprise

- La personnalité et le parcours de la porteuse du dossier présenté
- L'originalité du projet
- Les perspectives de développement
- La pertinence du dossier

Pour la catégorie Innovation

- La personnalité et le parcours de la porteuse du dossier présenté
- L'innovation produit et service
- Les perspectives de développement
- La pertinence du dossier

Pour la catégorie Mixité

- Les perspectives de développement
- La pertinence du dossier
- La mise en place d'actions concrètes en faveur de la mixité dans l'entreprise

ARTICLE 6 : PRÉSENTATION DU DOSSIER

Les candidates et candidats pré-sélectionnés par le Jury pourront être invités à présenter leur dossier. Lors de cette présentation, ils défendront leur dossier auprès du Jury. La présentation se déroulera en 15 minutes par candidat : 10 minutes de présentation et 5 minutes de questions.

ARTICLE 7 : REMISE DES PRIX

Les prix seront remis au cours de la conférence du 20 mars à Polytech'Orléans. La présence des candidats est vivement souhaitée. La date et le lieu seront indiqués sur le blog <http://www.asso-voyelles.fr>.

ARTICLE 8 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET RESPONSABILITÉS

La participation au Prix Ellecréa implique l'acceptation du présent règlement. En cas de force majeure, les prix Ellecréa pourront être interrompus, retardés ou annulés, sans recours possible.

ARTICLE 9 : INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour toute information, merci d'adresser vos questions par mail à : voyelles@tech-orleans.fr

Signature et cachet de l'entreprise du porteur de projet, précédée de la mention "lu et approuvé" et suivie du nom et du prénom du porteur de projet.